

CONSEIL DE QUARTIER DISTRICT 6 | BOURLAMAQUE ET LOUVICOURT

Compte rendu

Séance du 25 février 2026 à 19 h à la Salle des caucus de l'hôtel de ville de Val-d'Or

PRÉSENCES :

Mme Sylvie Hébert, conseillère municipale district no. 6, présidente du conseil de quartier

Mme Line Charest, conseillère de quartier

M. William Côté Cloutier, conseiller de quartier

M. John Rollin, conseiller de quartier

ABSENTS :

Mme Maude Gélinas, conseillère de quartier

Mme Vanessa Webster, conseillère de quartier

Poste vacant (1)

ASSISTANCE : 1 personne

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue

La présidente du conseil de quartier, Mme Sylvie Hébert, souhaite la bienvenue aux gens présents. Elle procède ensuite à l'ouverture de la séance à 19 h 03.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La présidente procède à la lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par Mme Line Charest, de l'adopter, tout en gardant le point *varia* ouvert au cours de la séance.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2026-02-01

3. Lecture, suivis et adoption du compte rendu de la séance du 27 août 2025

La présidente passe en revue le compte rendu de la dernière assemblée. Il est proposé par M. William Côté Cloutier, de l'adopter.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2026-02-02



4. Élection et renouvellement des mandats

a. Renouvellement des mandats : À la suite du départ de M. Yval St-Pierre, un poste demeure vacant au sein du conseil de quartier et reste à pourvoir, aucune candidature n'ayant été déposée.

Les mandats de Mme Line Charest, M. John Rollin et Mme Vanessa Webster sont renouvelés pour une période de deux ans.

b. Transmission à la Ville : Sur proposition de M. William Côté Cloutier, il est recommandé au conseil municipal d'entériner, sans opposition, le renouvellement des mandats de Mme Line Charest, M. John Rollin et Mme Vanessa Webster pour deux ans.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2026-02-03

5. Limite de vitesse - parc et patinoire : Le conseil municipal évalue la possibilité d'imposer une limite de 30 km/h aux abords des patinoires, comme devant les parcs.

Le conseil de quartier appuie la mesure, pourvu qu'elle soit appliquée de façon pertinente et sans nuire à la circulation.

Le parc Lucien-Cliche, considéré comme un espace vert, demeure assujetti à une réglementation différente.

6. Demande de rue Jeu libre – Rue Dion : Le CCSRM a refusé la demande visant à désigner la rue Dion comme rue Jeu libre, considérant qu'il s'agit d'un cul-de-sac peu densément habité.

Il est toutefois suggéré que le jeu informel pourrait être toléré, en libérant la chaussée à l'approche des véhicules. La question sera soumise au policier-relais.

La présidente effectuera également un suivi auprès du CCSRM concernant les avancées de trottoirs.

7. Ajout bi-familiale isolée : Conformément aux orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT) du Québec, le Service de l'urbanisme et de l'environnement a étudié certaines zones pour identifier les résidences pouvant être transformées en bi-familiales. Toutefois, ce type d'ajout pourrait poser des contraintes locales, notamment en matière de stationnement et de gestion de la neige.

8. Fiches permis (urbanisme) : À l'approche de la période des travaux, il est rappelé que des fiches explicatives concernant certains travaux sont disponibles au Service de l'urbanisme et de l'environnement ainsi que sur le site Web de la Ville : <https://www.ville.valdor.qc.ca/services-au-citoyen/permis-et-reglements/repertoire-des-fiches-explicatives>.

9. Nouveaux mandats : À la suite des élections municipales, le nouveau maire a procédé à une redistribution des mandats parmi les conseillers municipaux. Entre autres, la présidente siègera désormais aux comités sur le transport urbain et l'environnement.



- 10. Programme triennal d'immobilisations (PTI) :** Cette année, la majorité des investissements prévus au PTI seront consacrés aux infrastructures d'eau et d'eaux usées, l'usine fonctionnant actuellement à plus de 100 % de sa capacité. D'autres travaux sont prévus au PTI, notamment la réfection de la piste cyclable de la Cité de l'Or, qui nécessite des interventions à certains endroits. La réparation des trottoirs de la rue Allard ne figure toutefois pas au PTI. La présidente effectue des relances régulières afin que ces travaux soient réalisés.
- 11. Eau potable :** La présidente présente sommairement le processus de traitement de l'eau potable et résume l'intervention du maire sur l'état de la situation à Val-d'Or. L'installation de compteurs d'eau dans les résidences et l'implantation d'un nouveau puits seront à l'étude.
- 12. Cabbagetown :** Le secteur Cabbagetown, situé dans le quartier Bourlamaque, fait l'objet d'une émission réalisée récemment. Celle-ci est disponible en ligne sur le site de TVC9. : <https://tvc9.cablevision.qc.ca/nos-emissions/cabbagetown>.
- 13. Sujets divers :**
- a. **Bulletin municipal Le Contact :** Le lancement du livre *Val-d'Or au féminin* sera le 12 mars à 17 h à la Salle Félix-Leclerc. Entrée gratuite.
 - b. **Consignation :** La présidente rapporte une expérience positive et souligne la facilité d'utilisation du service.
 - c. **Modification | Calendrier des conseils :** Proposition de modifier certaines dates (23 septembre – Louvicourt ; 4 novembre – Val-d'Or); lieux à déterminer.
 - d. **Présentations du maire :** Les conseillers de quartier peuvent transmettre leurs suggestions de sujets à Mme Hébert.
 - e. **Bris d'eau | rue Villeneuve :** Le conseil de quartier félicite les équipes des Travaux publics pour leur travail soutenu malgré le froid.
 - f. **Jour de la Terre :** Dans le cadre du Jour de la Terre, le 22 avril 2026, une rencontre publique se tiendra afin de recueillir les suggestions citoyennes sur les priorités environnementales du conseil municipal. La participation à cette activité est encouragée.

14. Date de la prochaine assemblée

La prochaine rencontre de quartier sera mercredi le 20 mai 2026; le lieu reste à confirmer.

15. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. John Rollin de lever la séance. Il est 20 h 18.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION BOL2026-02-04

CHANTAL GAINARD
SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

